Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

unité

Conseil central du Montréal métropolitain–CSN
Janvier 2013, volume 27, numéro 1

Dr Réjean Thomas

Lueur d'espoir à L'Actuel sur rue

unité

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN
est publié à 2 800 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178
Responsable :
Dominique Daigneault
Coordination et rédaction :
Emmanuelle Proulx
Conception graphique :
Jean Gladu et Sophie Marcoux
Montage : Guylaine Alix
Correction des textes : Michèle Delsemme
Photographies : Guylaine Alix, Mireille Bénard, Michèle Delsemme, Michel Giroux, Yves Lacroix, Martin Petit et Emmanuelle Proulx
Impression : Accent Impression
Distribution :
Module de distribution de la CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
http://www.ccmm-csn.qc.ca
Pour abonnement :
guylaine.alix@csn.qc.ca
Téléphone : 514-598-2021
Télécopieur : 514-598-2020

À l'agenda

Janvier

9
Assemblée générale

10 et 11
Trésorerie

14, 15 et 16
Exécutif syndical I

17 et 18
Initiation à la santé sécurité du travail

21 et 22
Initiation to Health and Safety

23
Comité de surveillance

Coup d'œil sur l'assemblée générale

Contre le projet de loi C-377 !

Le président du conseil central amorce l'assemblée en invitant les délégué-es à tenir une minute de silence en souvenir des 14 jeunes femmes tuées à l'École Polytechnique de Montréal, le 6 décembre 1989, et en souvenir des trois personnes décédées lors de l'explosion survenue à l'usine de Neptune Technologies et Bioressources, à Sherbrooke, le 8 novembre dernier. Dans un autre ordre d'idées, il mentionne que la CSN a participé aux audiences publiques qui ont eu lieu au CRTC, sur le renouvellement des licences de Radio-Canada. Le conseil central était invité à y faire une présentation, le 22 novembre, durant laquelle il a insisté, entre autres, sur l'importance de maintenir les émissions jeunesse à la télévision de Radio-Canada. On craint que ces émissions ne soient diffusées que sur le réseau Web de la société d'État. Aussi, dans son mot d'ouverture, le président du conseil central s'est réjouit de l'entrée de la Palestine à l'ONU à titre d'État observateur. C'est un pas important vers une reconnaissance internationale. Le Canada, fidèle à lui-même sur cette question, a fait piètre figure en s'y opposant.

Nos invité-es

Pierre Patry et **François Lamoureux**, respectivement trésorier et adjoint au comité exécutif de la CSN, ont fait état des grandes inquiétudes que suscite le projet de loi privé C-377. Le député conservateur, Russ Hiebert, a déposé, en décembre 2011, un *bill* qui vise à modifier les articles 149 et 239 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* «afin d'exiger que les organisations syndicales fournissent des renseignements financiers au ministre du Revenu, pour qu'il puisse les rendre publics». Selon M. Patry, si ce projet de loi est adopté, il imposera des contraintes supplémentaires majeures aux syndicats en matière de reddition de comptes, en les obligeant à fournir des informations sensibles sur quantité de sujets.

Ces informations devant être divulguées porteraient sur les salaires, les contrats avec les fournisseurs, les prêts, les comptes clients, les investissements, les dépenses consacrées au recrutement syndical, les négociations collectives, la formation, l'éducation, les débours judiciaires, les initiatives de lobbying et toute activité politique. On estime que le véritable objectif de C-377 consiste à obliger les syndicats à rendre publiques un ensemble d'informations qui serviront aux employeurs et aux organisations antisyndicales. Pour la CSN, il est clair que le projet de loi «restreint la liberté d'association, viole le droit à la vie privée, porte atteinte à la liberté d'association et impose de façon discriminatoire des coûts importants aux organisations syndicales». Les délégué-es et les syndicats sont invités à signer la pétition sur le site Internet de la CSN.

Puis, Manon Perron, trésorière au conseil central, et **Marie Lebel**, du comité de surveillance, ont présenté les états financiers au 30 juin 2012. Après 30 mois d'exercice financier, le conseil central a enregistré un surplus dépassant 135 000 $, alors qu'un déficit d'un peu plus de 74 000 $ était anticipé. L'enregistrement de revenus supplémentaires explique, en bonne partie, cette situation. Le conseil central conserve ainsi sa marge de manœuvre puisque l'équilibre financier est maintenu.

Dans le cadre des *12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes*, qui se sont tenus du 25 novembre au 6 décembre, **Véronique De Sève** et **Linda Boisclair**, au nom du comité de la condition féminine du conseil central, ont invité les syndicats à signer la carte postale produite par la Coalition pour le contrôle des armes qui demande, notamment, que les services policiers puissent retracer les armes à feu afin que les ordonnances d'interdiction contre un conjoint violent puissent être correctement appliquées et que le gouvernement du Québec puisse rapatrier les données du registre des armes à feu.

www.csn.qc.ca/web/csn/petition-c-377

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN regroupe plus de 94 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

www.ccmm-csn.qc.ca

logo FSC

éditorial

Tenir nos résolutions

Par Dominique Daigneault
secrétaire générale du CCMM–CSN

À l'aube d'une nouvelle année, la tradition veut que l'on prenne des résolutions pour transformer positivement divers aspects de notre vie. S'il est parfois difficile de les tenir, elles sont l'occasion pour toutes et tous de prendre un temps d'arrêt et de faire un examen de conscience. Nous souhaiterions qu'il en soit ainsi pour l'ensemble de nos dirigeantes et de nos dirigeants. Voici, en vrac, quelques suggestions de résolutions que nous souhaiterions les voir prendre.

Qu'au niveau municipal, on applique une plus grande transparence dans l'administration de nos villes, que la corruption et la collusion disparaissent définitivement du portrait et, surtout, que l'on accorde pleinement la place à la participation citoyenne dans les processus démocratiques.

Que le gouvernement Marois arrête de trembler devant les cris et les lamentations de tout ce qui grenouille à droite quand vient le temps d'appliquer ses promesses électorales qui vont dans le sens du bien commun, comme la promesse d'abolir la taxe santé, par exemple.

Que le gouvernement Harper mette fin à la multiplication de ses manœuvres antidémocratiques pour imposer ses politiques hautement antisociales et pour bâillonner les scientifiques et les groupes de défense des droits, dont les organisations syndicales. Qu'il renonce à ses rapports d'amitié indéfectibles envers l'industrie pétrolière et pose des gestes responsables en matière d'environnement. Qu'il ne nous fasse plus honte au niveau international, notamment par ses gestes de sabotage qui compromettent les accords visant à lutter contre les gaz à effet de serre et les changements climatiques, ou encore en s'opposant à toute décision qui irait dans le sens d'une plus grande reconnaissance des droits du peuple palestinien.

Mais au-delà des gouvernements, il conviendrait peut-être que nous prenions nous-mêmes quelques résolutions pour leur forcer la main !

Ainsi, que le mouvement syndical réponde présent, de façon résolue et combative, aux nombreux fronts de lutte qui se présentent à lui pour revendiquer et obtenir des améliorations sensibles aux conditions de vie et de travail de la population, et ce, tant au niveau local que régional ou national.

Que l'ensemble des citoyennes et des citoyens prennent de plus en plus conscience de leur pouvoir et qu'ils investissent tous les lieux qui leur permettent de l'exercer, tant au sein des divers forums institutionnels que… dans la rue !

Et vous, quelles résolutions vous apparaissent incontournables ? Une chose est certaine, celles-ci ne doivent pas se limiter au jour de l'An et s'évaporer à la première occasion. Nous devrons être *résolument* d'attaque tout au long de l'année !

Au nom du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN, je vous souhaite une « militante de bonne et heureuse année » !

Colloque *Vieillir dans la dignité*

Centrer notre intervention sur les personnes

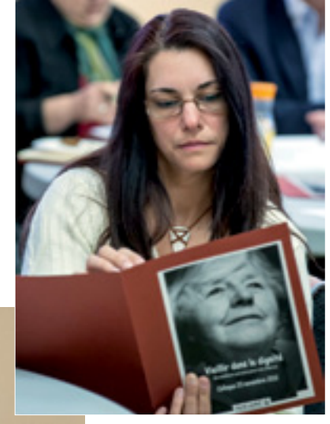

Les Mémés déchaînées ont égayé l'atmosphère durant le colloque

Le 23 novembre dernier, une centaine de militantes et de militants, des retraité-es du mouvement communautaire et des syndicalistes ont partagé ensemble leurs préoccupations concernant le bien-être des aîné-es. À l'ère des compressions budgétaires, de la privatisation des services publics, de la gestion en mode *Lean* et de l'optimisation, plusieurs se sont dits extrêmement inquiets de la qualité des services offerts aux aîné-es, tant dans le secteur public que dans les groupes communautaires œuvrant auprès d'eux.

Déshumanisation des services

Nos institutions publiques veulent donner l'impression qu'on donne plus de services aux personnes âgées, mais avec la façon de faire, la qualité ne semble pas au rendez-vous. Dans certains centres de santé et services sociaux (CSSS), le personnel craint même de devenir insensible. Pour survivre au stress engendré par les coupes de financement et de personnel, des travailleuses et des travailleurs disent devoir souvent se munir d'une « carapace ». Autre triste constat : plusieurs employé-es se retrouvent à effectuer certains actes médicaux sans avoir été formés adéquatement. Du côté des services à domicile, on a rapporté que dans certains CSSS, les soins sont de plus en plus déshumanisés, sans compter le fait que certains services, comme la nutrition et l'ergothérapie par exemple, sont privatisés. Nous avons aussi été sensibilisés aux nombreuses difficultés des travailleuses et des travailleurs des centres d'hébergement privés, là où la rétention du personnel est faible à cause des mauvaises conditions de travail. Or, on le sait, revoir les mêmes visages et recevoir les soins d'une personne familière est essentiel pour les aîné-es.

Jean Larouche est bénévole au C. A. du Carrefour communautaire Montrose, qui a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées vivant à domicile

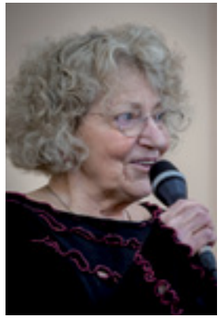

Un moment émouvant du colloque : la prestation de Denise Boucher, poète et dramaturge, qui a livré son *Manifeste pour le bal des finissantes*

La fameuse méthode *Lean*

Par ailleurs, le milieu subit diverses expériences de gestion et de réorganisation du travail dont l'objectif est de faire plus avec moins. La méthode Toyota ou *Lean,* mise en place par le groupe Proaction, est une approche basée sur des critères d'efficacité et de rentabilité. Cette façon de définir les services a été décriée par plusieurs. On estime que cette méthode fait fi de la nature même de la relation d'aide.

Les groupes communautaires

Les groupes communautaires jouent souvent un rôle d'intermédiaire en réponse au manque d'accessibilité des services publics. Une participante s'est désolée de voir son rôle dénaturé : « Auparavant, on nous demandait de maintenir les gens le plus longtemps possible dans la communauté. Aujourd'hui, on ne maintient plus, on confine à domicile », s'est-elle indignée. Pour les femmes, vieillir comporte des enjeux spécifiques puisqu'elles sont plus nombreuses à vivre dans la pauvreté. Notons que les femmes représentent 58 % des aîné-es et 70 % des effectifs bénévoles.

Au sortir du colloque, nous sommes reparti avec l'espoir de créer des alliances et des solidarités entre le communautaire, le mouvement des femmes, les aîné-es ainsi que les travailleuses et les travailleurs des services publics. On peut consulter les différents documents présentés sur le site Web du conseil central, à l'onglet santé et services sociaux.

Suzanne Audette
Front de lutte santé et services sociaux
STT du CSSS Lucille-Teasdale–CSN

L'Actuel sur rue

Être près des gens

C'est un homme d'idées et de défis que l'*Unité* a rencontré, à quelques jours de la Journée mondiale de lutte contre le sida. Pendant près de trois décennies, le Dr Réjean Thomas a œuvré auprès des victimes du VIH et il ne cesse d'innover. Posté en plein cœur du village gai, rue Sainte-Catherine à Montréal, l'Actuel sur rue est le tout dernier né de la clinique médicale l'Actuel.

Dr Réjean Thomas, président fondateur de la clinique médicale l'Actuel et de la Clinique A, en entrevue avec l'*Unité*

L'Actuel sur rue ne reçoit aucun denier public, c'est la clinique médicale « mère » qui lui assure son financement. Les personnes qui s'y présentent peuvent obtenir gratuitement un test de dépistage du VIH, de l'hépatite C et de la syphilis. Les résultats sont obtenus en dix minutes. Toutefois, le service est offert de façon prioritaire aux populations à risque, notamment les toxicomanes ainsi que les travailleuses et les travailleurs du sexe. La clientèle homosexuelle peut également recevoir les services de l'Actuel sur rue, puisque c'est un groupe plus à risque en raison de certaines de ses pratiques sexuelles (en matière de transmission du virus, les relations sexuelles anales sont 18 fois plus risquées que les relations vaginales).

Plus accessible

« En simplifiant le processus de dépistage, on arrive à joindre des personnes qui, autrement, refuseraient de passer des tests », argumente le docteur Thomas. Le médecin d'origine acadienne calcule qu'il ne faudrait que cinq à dix ans pour enrayer le VIH si tous les malades étaient traités, mais pour cela, il faut amener les gens à passer le test. « Les traitements de trithérapie permettent de diminuer radicalement les risques de transmission, explique-t-il. C'est au début de la maladie que les patients sont le plus infectieux et le virus se traite beaucoup plus facilement lorsqu'il est diagnostiqué tôt », rappelle le Dr Thomas. Le spécialiste s'insurge d'ailleurs que la campagne de communication consacrée à la Journée mondiale de lutte contre le sida ait été annulée, l'été dernier, par le gouvernement du Québec, alors dirigé par Jean Charest. « Après l'élimination des cours d'éducation sexuelle dans les écoles, en 2003, la seule campagne annuelle publique de prévention qui subsistait a été abolie. Pourtant, chaque nouveau cas d'infection coûte 18 000 $ à l'État et on diagnostique de 300 à 450 nouveaux cas par année, fustige le docteur.

L'Actuel sur rue répond véritablement à un besoin, puisque quelque 700 personnes l'ont fréquenté depuis son ouverture, à la mi-juillet. L'approche sociale et communautaire qu'on y développe s'inscrit dans une suite logique des services déjà offerts à la clinique médicale l'Actuel, qui, lors de sa fondation en 1984, voulait sortir la médecine du milieu hospitalier pour la rendre plus près des gens. « Même si on peut maintenant bien contrôler le VIH, affirme le Dr Thomas, c'est encore une maladie qui stigmatise et qui isole. On se rend compte aussi que beaucoup de gens viennent chercher de l'information. »

L'équipe de l'Actuel sur rue est formée d'une dizaine de personnes, dont des intervenantes et des intervenants communautaires, des infirmières et un directeur médical. Lorsque le test de dépistage est positif, une prise en charge rapide de la personne est effectuée puisqu'on la réfère immédiatement à la clinique médicale l'Actuel ou à la Clinique A, où tous les soins nécessaires lui sont prodigués.

Premier du genre au Canada, l'Actuel sur rue est un centre sans rendez-vous. Afin d'offrir un service flexible qui s'adapte à toutes les clientèles, il est ouvert tous les jours, sauf le mercredi. Les jeudis et les vendredis, il ferme à 20 h.

Il faut poursuivre le travail d'information et d'éducation, insiste le Dr Réjean Thomas. Depuis au moins cinq ans, on assiste à une explosion des infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS), et cela, surtout chez les jeunes. En fait, 34 % des nouveaux cas d'ITSS à la clinique l'Actuel sont dépistés chez des personnes de moins de 30 ans. « Le quart des Québécois qui sont atteints de VIH ne le savent pas et ces personnes sont responsables de la moitié des nouveaux cas d'infection, chaque année. Ma plus jeune patiente a 20 ans et ma plus vieille, 88 ans. C'est un combat qui est loin d'être terminé », conclut-il.

www.cliniquelactuel.com

Reconnaissance du métier de chauffeur d'autobus scolaire

On approche du but !

Le processus de reconnaissance du métier de chauffeur d'autobus scolaire a connu plusieurs reports, en raison de la démission de la ministre de l'Éducation, le printemps dernier, puis par le déclenchement des élections. Mais voilà qu'on approche de l'objectif : le gouvernement vient de confirmer à la CSN que le comité d'évaluation de la valeur du travail d'un chauffeur d'autobus scolaire sera enfin mis sur pied.

La création de ce comité *ad hoc* est une des principales recommandations du Comité mixte sur le transport scolaire, qui fut formé en réponse à la menace d'une grève générale dans le transport scolaire par les syndicats CSN au printemps 2011.

Monique Davis, du STT des autobus Transco-CSN, intervient à l'assemblée de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour réclamer l'abolition de la clause indésirable sur la durée des contrats liant les transporteurs aux commissions scolaires

Comme ce comité technique d'évaluation sera paritaire, le gouvernement sera en quelque sorte lié par ses recommandations, sur le plan salarial entre autres. Toutefois, il y a fort à parier que nous devrons encore talonner celui-ci pour que les chauffeuses et les chauffeurs d'autobus scolaire soient rémunérés à même une enveloppe protégée, et non plus soumis aux aléas des négociations entre les commissions scolaires et les transporteurs, puis entre ceux-ci et les syndicats. L'argent est public et il doit se rendre directement dans les poches des chauffeurs. Peu importe le mécanisme qui sera mis en place, il faut soustraire le juste salaire des chauffeurs d'autobus scolaire à la convoitise des commissions scolaires et des compagnies de parc d'autobus.

Clauses indésirables

En plus de cet important combat, lors de sa dernière rencontre tenue à Québec en novembre, le Secteur du transport scolaire de la Fédération des employées et employés de services publics-CSN s'est doté d'un plan d'action pour faire éliminer les clauses dites « indésirables » des contrats liant les transporteurs aux commissions scolaires. Une de ces clauses, généralement numérotée 2 ou 3 dans les contrats, oblige la réouverture des conventions et leur modulation sur la durée des contrats que la commission scolaire offre aux transporteurs ! Les syndicats doivent donc ouvrir des conventions encore valides et négocier sous pression, le couteau sous la gorge pour ainsi dire, sans quoi une date butoir fixée par les commissions scolaires vient sonner le glas des emplois. Les contrats s'en vont en soumission et sont perdus ! *Exit* le droit à la libre négociation !

Une autre de ces clauses indésirables vient éliminer le droit de grève de ce groupe de travailleuses et de travailleurs et renforcer encore une fois la position des employeurs quand vient le temps de négocier. Il s'agit de la clause portant sur les bris de service occasionnés par une grève des chauffeurs. Ainsi, advenant une interruption de 24 heures en raison d'un débrayage, un second 24 heures entraîne automatiquement la résiliation du contrat et, conséquemment, la perte de tous les emplois. Autre cas de figure : si le syndicat opte pour le déclenchement d'une grève générale, au bout de cinq jours d'interruption de service, là encore, le contrat prend fin et tout le monde se retrouve au chômage ! Charmant, n'est-ce pas ?

Décidément, le Secteur transport scolaire a encore beaucoup de pain sur la planche !

Jean-Marie Vézina
Conseiller syndical

Une belle manif !

Une mobilisation avait lieu le 28 novembre devant le siège social du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED) de Montréal, pour appuyer 130 travailleuses et travailleurs congédiés illégalement, le 1er avril 2011. Sous le thème *Notre réintégration, une obligation !*, près de 500 personnes provenant de syndicats en grève ou en lock-out ont participé à cet événement, notamment de l'usine Mapei, à Laval, de l'hôtel Maritime, à Montréal, de l'hôtel des Seigneurs, à Saint-Hyacinthe et du centre de distribution Acier Leroux, à Boucherville. Le sentiment de grande solidarité était palpable durant la manifestation !

Les 130 congédié-es réclament leur pleine réintégration dans les emplois qu'elles ont occupés durant des années, parfois près de 25 ans, auprès de clientèles vulnérables souffrant de déficience intellectuelle. Leur dossier est maintenant en médiation préarbitrale. C'est à suivre.

Suspension de la privatisation de l'approvisionnement au CHUM et au CUSM

Est-ce le ver qui sera mangé ?

Il semble bien que le travail obstiné effectué par les syndicats CSN du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) pour dénoncer l'intrusion du privé dans les services publics ait été fructueux. Selon le quotidien *La Presse*, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) effectue un pas en arrière sur la privatisation de l'approvisionnement de matériel médical, en raison « de la crainte d'un conflit d'intérêts majeur impliquant la multinationale américaine pressentie [*Cardinal Health*] pour obtenir le contrat » (*La Presse*, 20 novembre 2012, A12). Ainsi, estime-t-on au MSSS, si le contrat était accordé à cette multinationale, celle-ci se retrouverait dans une position à la fois d'acheteur et de vendeur, puisque *Cardinal Health* est un joueur majeur dans la production de fournitures médicales. Les inquiétudes soulevées depuis plusieurs mois par les deux syndicats du CHUM et du CUSM auraient donc trouvé écho à Québec.

Il faut dire que les syndicats ont effectué de multiples actions afin de mettre en lumière les dangers des contrats privés en PPP dans le secteur public, notamment par une expertise de la firme de gestion MCE Conseils, des interventions au C. A. des deux hôpitaux, des rencontres avec leur direction et des manifestations pour dénoncer les PPP. Une campagne syndicale intitulée *Le ver est dans la pomme* est même en marche depuis le début du mois de novembre afin d'exercer une pression supplémentaire sur les directions de ces deux mégahôpitaux, pour qu'elles abandonnent leur projet de privatisation des services d'alimentation, d'entretien, d'entreposage et d'approvisionnement de matériel médical et d'autres marchandises. On s'en doutera, l'approvisionnement est une fonction hautement stratégique et critique dans un établissement de santé et la récente décision du MSSS de suspendre le processus de privatisation de l'approvisionnement est une bonne nouvelle.

Toutefois, il faut exiger davantage du gouvernement et des directions d'hôpitaux : toute volonté de privatiser certains services doit être écartée, parce que la privatisation est loin d'être une solution viable, sans compter que, de façon générale, lorsqu'ils sont privés, ces services sont plus coûteux et de moins bonne qualité. On craint aussi le manque de transparence qui pourrait caractériser ces contrats privés et la perte d'expertise publique.

Le recul de Québec est un premier gain ; la campagne *Le ver est dans la pomme* se poursuit afin que les directions des deux hôpitaux entendent enfin raison et s'assurent que l'ensemble des services demeure au public. Il en va de la bonne administration de nos outils collectifs.

Mireille Bénard
Conseillère syndicale

Le 5 novembre, une manifestation a eu lieu devant le Centre de recherche du CHUM pour dénoncer les PPP dans la santé

35e Congrès du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN

Audace et innovation !

Le conseil central tiendra son congrès triennal du 10 au 14 juin 2013. Toute l'équipe du conseil central est déjà à pied d'œuvre et vous promet une édition hors de l'ordinaire pour ce 35e congrès. On se donne comme mission de sortir des sentiers battus et d'offrir une formule novatrice, afin de participer, à l'instar de la CSN, à la réflexion sur la nécessité de renouveler les pratiques syndicales, voire le syndicalisme dans son ensemble. Pour le conseil central, les valeurs fondatrices de la CSN que sont l'autonomie des syndicats, la solidarité et la démocratie sont plus que jamais d'actualité. Ces valeurs doivent être au centre des réflexions qui nous alimenteront avant, durant et après le congrès. Dans les prochains numéros de l'*Unité*, nous vous ferons part de l'avancée de nos travaux. C'est donc un événement à mettre à votre agenda !

Dominique Daigneault
Secrétaire générale du CCMM-CSN

Forum social de Laval 2012

Rêver d'une ville à notre image!

Du 16 au 18 novembre, c'est sous le thème *Rêver, s'unir et agir* qu'a eu lieu la deuxième édition du Forum social de Laval. Près de 700 personnes ont participé à cette rencontre citoyenne pour discuter d'enjeux cruciaux comme l'immigration, le logement, l'environnement, la sécurité alimentaire, la mobilisation étudiante, l'éducation, la condition des femmes et les aîné-es.

Avec leur humour toujours aussi cinglant, les Zapartistes ont donné le coup d'envoi à cet événement, qui a été suivi d'une conférence avec Josée Legault et Gabriel Nadeau-Dubois. La journaliste-chroniqueuse politique et l'ex-porte-parole de la CLASSE sont revenus sur les événements du printemps érable et sur le sens de l'engagement citoyen. Selon madame Legault, «le printemps érable a été une bougie d'allumage de l'action citoyenne et la remise en question du néolibéralisme sur le continent nord-américain». Ces mots ont donné le ton à ce forum social qui a pris une couleur particulière dans le contexte politique singulier de Laval : le maire Gilles Vaillancourt venait tout juste de démissionner.

Une dizaine d'artistes, 35 kiosques et 55 ateliers (dont sept ateliers de quartier et cinq grands chantiers) ont permis aux citoyennes et aux citoyens de Laval de discuter de ce qui les préoccupe et d'examiner les pistes de solutions pour retrouver une ville à leur image. Le conseil central s'est impliqué activement dans cette deuxième édition. Outre sa participation au comité de coordination et au comité programmation, il a présenté trois ateliers : le Festival des vidéos sur le Web avec le comité jeunes, la Conciliation famille-travail-études avec le comité de la condition féminine et la Mise en place de comités environnement dans les syndicats locaux avec le comité environnement et développement durable. Le conseil central a tenu également un kiosque et animé le chantier sur l'aménagement durable du territoire. Le Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep Montmorency, où se tenait le forum, a aussi été très présent en animant quelques ateliers, dont celui sur la place des cégeps dans la société québécoise.

Le conseil central a participé activement au Forum social de Laval, à la mi-novembre

Le forum s'est terminé le dimanche 18 novembre et comme le disait Manon Massé, candidate de Québec solidaire aux dernières élections provinciales : «L'idée n'est pas que ça se termine aujourd'hui, mais que ça commence aujourd'hui!» Plusieurs projets citoyens sont ressortis, dont celui de créer une ligne téléphonique centralisée afin de regrouper tous les services communautaires ou celui de mettre sur pied un office de consultation publique à Laval. Prochain rendez-vous : les élections municipales de novembre 2013. Le conseil central ne manquera pas de les suivre de près.

Véronique De Sève
Vice-présidente du CCMM-CSN

Colloque sur les grandes fondations

Visages de la privatisation

Quel est le rôle, dans notre société, des grandes fondations, comme la Fondation Lucie et André Chagnon? Comment arrivent-elles à s'infiltrer puis à s'incruster dans nos services publics, sans que personne semble s'en soucier? Ces fondations imposent pourtant leurs valeurs et contournent les lieux où les décisions démocratiques sont prises, tandis que le rôle d'expression de la volonté commune dans les orientations sociales échappe à l'État.

Afin de réfléchir à leur impact, de partager un état de situation et de trouver des pistes d'interventions communes, un colloque aura lieu les 31 janvier et 1er février 2013. Cette rencontre s'adresse à toutes les personnes préoccupées par ces questions.

Fondations et PPP sociaux
Visages de la privatisation

Le jeudi 31 janvier, de 19 h à 21 h
et le vendredi 1er février, de 9 h à 15 h 30
Salles A, B et C (sous-sol), à la CSN
1601, av. De Lorimier (métro Papineau)
Frais de 20$ pour le repas
Inscription obligatoire auprès de Ginette Henry, 514 598-2078 ou ginette.henry@csn.qc.ca

Organisé par le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN, le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) et le Regroupement des organismes communautaires, familles de Montréal (ROCFM)

Repenser le développement

Agir ou... disparaître

La planète est en sursis. Jamais nous n'avons été aussi proches du désastre écologique et, à moins d'une métamorphose radicale de notre mode de vie à l'échelle planétaire, c'est la sixième extinction de masse qui nous guette. Pour Andrea Levy, chercheuse indépendante, invitée par le conseil central à définir le concept de décroissance lors d'une soirée tenue le 29 novembre, tôt ou tard, il faudra sortir du paradigme de la croissance. Outre la prise de conscience de l'urgence d'agir pour préserver notre environnement, la journaliste estime bien pauvre le bilan à tirer du concept de développement durable, popularisé par le Rapport Brundtland, il y a 25 ans. Pour madame Levy, on assiste à une expansion de la capacité productive qui ne remet pas en question l'idée même de développement. Le capitalisme a beau s'afficher vert, il invite toujours à consommer plus. Pourtant, c'est l'existence même de l'humanité qui est menacée.

Même la Banque mondiale appréhende le pire. Selon un rapport publié il y a quelques semaines, les tendances actuelles de consommation de pétrole, de charbon et de gaz provoqueront une hausse de la température de 4°C en 2060 et de 6°C en 2100, ce qui aura pour effet de déclencher «une cascade de changements cataclysmiques, dont des vagues de chaleur extrême, une chute des stocks alimentaires et une montée du niveau de la mer, frappant des centaines de millions de personnes».

Décroissance et développement étaient les thèmes abordés par Andrea Levy et Jean Lacharité, lors d'une soirée du conseil central, le 29 novembre

Réduction du temps de travail

Devant une telle menace, il faut réagir. Pour l'un des penseurs et des partisans les plus connus de la décroissance, l'économiste français, Serge Latouche, «la société de croissance n'est ni soutenable ni souhaitable. Il est donc urgent de penser une société de décroissance, si possible, sereine et conviviale.» Pour Latouche, la seule façon d'y arriver, c'est de sortir littéralement de l'économie et de remettre en cause sa domination sur le reste de la vie. Pour le mouvement *décroissantiste*, on doit notamment transiter vers une réduction importante du temps de travail et cela doit s'accompagner de mesures structurantes de redistribution de la richesse afin que celles et ceux dont les revenus sont modestes n'en subissent les contrecoups. «Travailler moins veut aussi dire vivre différemment», selon Andrea Levy, qui souhaite qu'un tel bouleversement amène les gens à «vivre, être et faire», plutôt que d'acheter et de consommer plus. Elle estime que la réduction du temps de travail aura pour effet de forcer une réflexion sur la production dans nos sociétés.

Pour Jean Lacharité, vice-président à la CSN, plusieurs mesures sont envisageables à court terme, afin de contrer l'impact des changements climatiques. «Comment se fait-il, s'interroge-t-il, que nous en soyons encore aux balbutiements quant à l'électrification des modes de transport, alors que tout le monde sait que la source principale de gaz à effet de serre est le transport routier?» Des politiques doivent aussi être adoptées en matière d'agriculture, notamment en limitant la conversion de terres fertiles, afin de protéger le patrimoine agricole. M. Lacharité estime urgentes la réglementation des marchés financiers et l'imposition d'une taxe sur les transactions financières.

Journée des entraidantes et des entraidants

Un soutien collectif

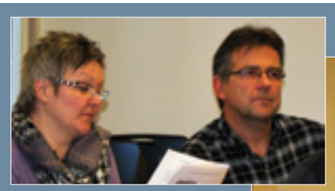

Nous étions une cinquantaine de personnes, le 13 décembre, préoccupées par les effets de la surcharge de travail sur la qualité de vie au travail, se questionnant sur les facteurs individuels et organisationnels ainsi que sur ce qui constitue la charge de travail en soi. Notre objectif était de mieux cerner ce que les réseaux d'entraide peuvent apporter comme contribution pour que nos collègues cessent de crouler sous le fardeau. Une des conclusions nous oriente vers un travail de collaboration plus étroit et davantage intégré à l'ensemble de l'organisation syndicale. Plus d'information, de sensibilisation et de prévention par un regard plus tourné vers le milieu que sur les seuls individus. La détresse est collective, le soutien apporté doit l'être aussi.

Tous retournent dans leur syndicat avec la ferme intention de maintenir l'écoute et l'appui à chaque personne en ayant besoin, mais aussi d'être un acteur syndical important, qui créera des liens entre les différents comités et instances ainsi qu'avec les ressources appropriées.

Un immense merci à Lina Dessureault, consultante en santé mentale au travail et chargée de cours en psycho-dynamique du travail à l'Université de Montréal ainsi qu'à Micheline Boucher, du Service des relations du travail à la CSN, pour leur apport de premier plan!

Gilles Bélanger
Responsable régional
du développement des réseaux d'entraide

14 ans d'emprisonnement injuste aux États-Unis

Libérez les cinq Cubains !

Amnistie internationale a rappelé qu'en mai 2005, le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire avait estimé que le gouvernement américain n'avait pas garanti un procès équitable pour les cinq Cubains.

Gerardo Hernández, Ramón Labañino, Antonio Guerrero, Fernando González et René González, connus comme les cinq Cubains, ont été arrêtés le 12 septembre 1998. Déclarés coupables, ils ont été condamnés à des peines de prison allant de 15 ans à une double sentence de détention à perpétuité par un tribunal de Miami, en 2001. Ils ont été faussement accusés, entre autres, de conspiration d'espionnage par le gouvernement des États-Unis. René González a été relâché après avoir purgé sa peine, mais il est obligé de rester aux États-Unis, en « liberté conditionnelle supervisée », plutôt que de pouvoir rejoindre sa famille à Cuba.

Les cinq Cubains affirment n'avoir jamais fait d'espionnage, ni conspiré. Leur mission était de surveiller et de faire rapport des agissements de groupes situés à Miami, prônant la violence. Connus des autorités états-uniennes, ces groupes perpétraient des actes terroristes contre le peuple cubain. Depuis plus de 50 ans, des centaines d'attaques terroristes ont été lancées contre Cuba, à partir des rives de Miami, par des groupes d'exilés cubains d'extrême droite. Leur objectif est de renverser le gouvernement cubain par la violence. Par leurs bombardements, des assassinats et d'autres attaques, ils ont tué 3478 Cubains et en ont blessé gravement 2099. En voyage d'affaires à La Havane, Fabio Di Celmo, un résident montréalais d'origine italienne, a été tué en 1997 par l'explosion d'une bombe placée dans un hôtel par des organisations terroristes de Miami. Leur mission était de nuire à l'industrie touristique cubaine et, par le fait même, d'ébranler l'économie cubaine.

Les nombreux appels de Cuba à Washington demandant de coopérer pour arrêter les terroristes sont restés lettre morte. Les cinq Cubains essayaient d'accomplir ce que les autorités états-uniennes chargées de l'application des lois ont refusé de faire : prévenir le terrorisme.

Après leur arrestation, ils ont fait l'objet d'une vaste couverture médiatique préjudiciable à Miami; ils ont été détenus en isolement cellulaire (le trou) pendant 17 mois avant leur procès. Le tribunal a rejeté leur demande d'être jugés ailleurs qu'à Miami. Même si un tribunal d'appel fédéral a infirmé leurs condamnations, en 2005, l'administration Bush en a appelé de cette décision et les charges ont finalement été rétablies.

Une campagne pour la libération des cinq Cubains est en cours au Québec, au Canada et partout dans le monde. Des centaines de syndicats, d'organisations communautaires et de défense des droits ainsi que des parlementaires québécois, canadiens, latino-américains et européens ont demandé activement leur libération. La CSN, le conseil central et plusieurs autres organisations affiliées à la CSN ont donné leur appui à cette campagne. Nous apprécions grandement cet appui et espérons qu'à la suite de cet article, le soutien des organisations affiliées et des syndicats locaux se fera plus puissant. C'est grâce à la sensibilisation du public qu'ils obtiendront justice.

Pour obtenir plus de renseignements et pour exprimer votre soutien : Comité Fabio di Celmo pour les 5 (comitefabio@hotmail.com).

Arnold August
Auteur et journaliste spécialiste de Cuba
Membre du Comité international pour la libération des cinq Cubains et du Comité Fabio Di Celmo pour les 5 de la Table de concertation de solidarité Québec-Cuba

➲ **www.solidaritequebec-cuba.qc.ca**

L'humour de ma plume derrière les barreaux
Vernissage de caricatures

Le jeudi 24 janvier 2013
à compter de 18 h 30
À la CSN (au sous-sol)
S'inscrire auprès de Diane Despatie
514 598-2005 ou diane.despatie@csn.qc.ca

Le comité de solidarité internationale du conseil central vous convie au vernissage des caricatures réalisées en prison par l'un des cinq Cubains, Gerardo Hernández.

Capsule Environnement

Une ceinture verte et bleue pour la grande région de Montréal

Protéger les milieux naturels et agricoles, maintenir la biodiversité et conserver la prise de contact des citoyennes et des citoyens avec la nature, tels sont les objectifs de plusieurs groupes environnementaux, réunis au sein de la nouvelle coalition Mouvement Ceinture Verte, qui souhaite la création d'une trame verte et bleue pour le grand Montréal.

Chaque année, entre 1 % et 2 % des milieux naturels disparaissent en raison de la pression de l'urbanisation dans la grande région métropolitaine. Pourtant, on y trouve les plus riches écosystèmes et la plus forte concentration d'espèces menacées de la province. Au cours des 25 prochaines années, en raison des projections démographiques, on entrevoit une pression accrue sur les régions de Montréal, de Laval et des couronnes Nord et Sud. Cette situation fait craindre une accentuation du déclin des milieux naturels.

Les groupes qui soutiennent la création de cette ceinture verte, notamment le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal, dont le conseil central est membre, demandent qu'elle soit reconnue par les divers paliers gouvernementaux et que des ressources financières y soient allouées. Selon Coralie Deny, directrice générale du CRE, « Montréal est l'une des dernières grandes villes canadiennes à se doter d'une ceinture verte ». Madame Deny estime qu'il est grand temps qu'on se mobilise « afin de faire du grand Montréal une région où tout le monde pourra bénéficier d'une nature de proximité en santé, sans le risque de la voir disparaître au fil des années ».

➲ **www.ceintureverte.org**

Lancement d'une bande dessinée sur l'histoire du Québec

Un p'tit peuple ben accommodant !

L'illustratrice Cary Chan et l'auteur Fernand Foisy, lors du lancement de la bédé sur l'histoire du Québec

L'histoire était au cœur d'une soirée organisée par le conseil central et Fondaction, le 20 novembre, alors qu'avait lieu le lancement de la bande dessinée de Fernand Foisy, portant sur l'histoire du Québec. Après avoir publié quatre ouvrages biographiques sur Michel Chartrand, l'ancien secrétaire général du conseil central s'est lancé pour la première fois dans une œuvre de ce genre. Dans cette bédé intitulée *Le Québec, la vraie histoire! d'un p'tit peuple ben accommodant...*, l'auteur raconte l'histoire du Québec, la grande comme la petite, avec plaisir et parfois... avec méchanceté! Lors de cette soirée de lancement, les personnes présentes ont pu voir ou revoir une vidéo produite pour le conseil central, quelques mois après le décès du grand syndicaliste Chartrand, intitulée *Les visages de la solidarité – Hommage à Michel Chartrand.* Si vous désirez la visionner, elle est disponible sur le site Web du conseil central, à l'onglet *Qui sommes-nous ?*

➲ **www.ccmm-csn.qc.ca**
➲ **www.lequebeclavraiehistoire.com**

Bienvenue au CCMM–CSN

C'est à la suite d'un coup de force de la direction du collège Laurier, qui voulait astreindre les enseignantes et les enseignants à une charge de travail alourdie, avec davantage d'heures de surveillance et de remplacement, en plus de vouloir réduire leurs congés de maladie, qu'ils ont décidé de joindre les rangs de la CSN. Les neuf enseignants ont bien l'intention de prendre en main leurs affaires et de ne pas s'en laisser imposer. Le collège Laurier, anciennement connu sous le nom de collège Rachel, connaît la CSN puisqu'il y a une dizaine d'années, les profs y étaient syndiqués. Le **Syndicat des enseignantes et enseignants du collège Laurier-CSN** sera affilié à la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec–CSN.

Par ailleurs, les travailleuses et les travailleurs de l'accueil, de la maintenance, de l'entretien et des services administratifs du Centre St-Pierre se syndiquent à la CSN afin de voir leurs conditions de travail s'améliorer. Ce groupe de salarié-es, dont plusieurs pigistes sont sans avantages sociaux, désirent le respect de leur ancienneté et la fin de certaines pratiques discriminatoires. Malheureusement, cet employeur, dit communautaire, conteste le libellé. Le **Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre St-Pierre-CSN** sera affilié à la Fédération des employées et employés de services publics–CSN.

Le conseil central souhaite la bienvenue à toutes et à tous les nouveaux membres !

Des gestes pour l'avenir

RÉDUIRE
RÉEMPLOYER
RECYCLER
VALORISER

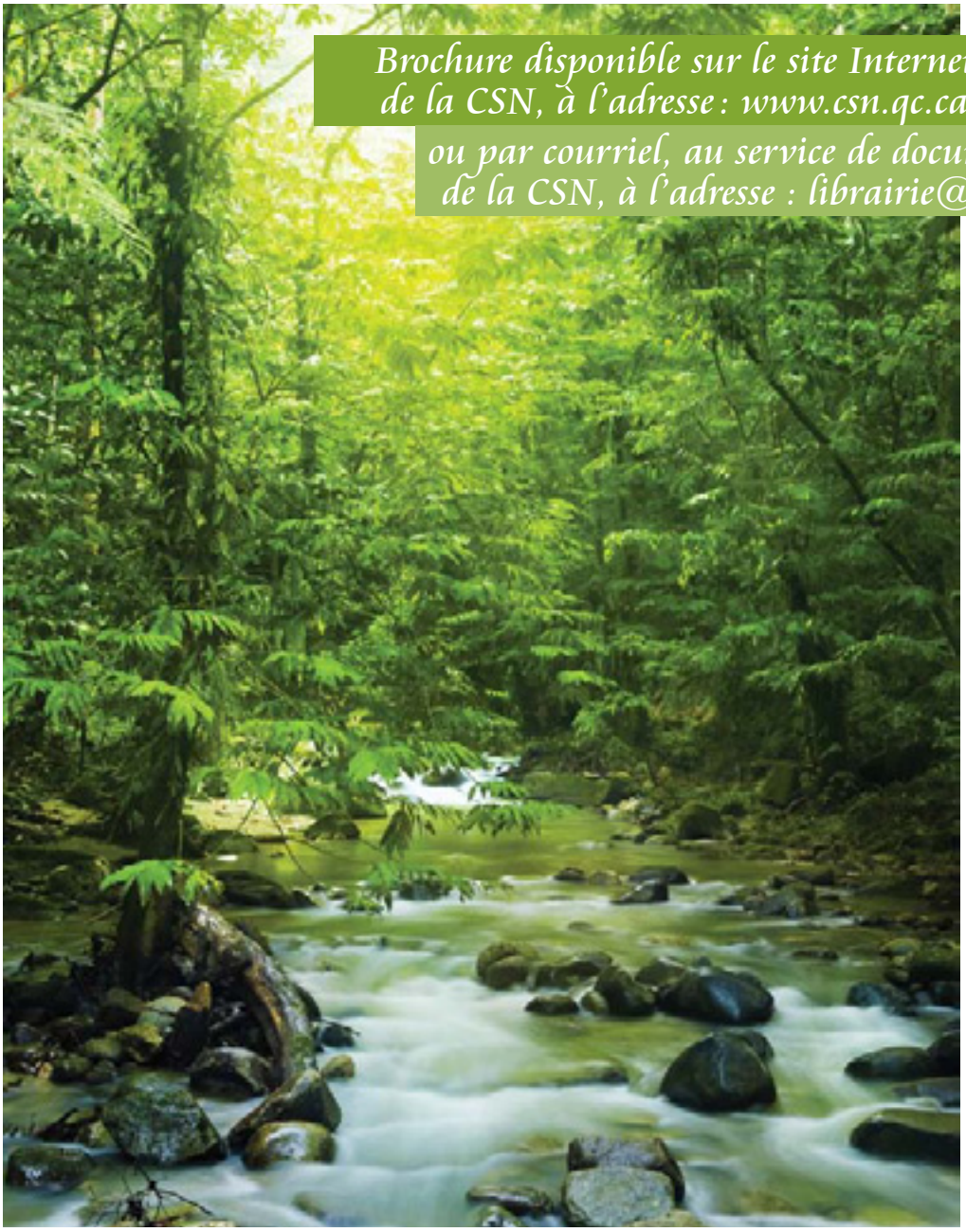

Brochure disponible sur le site Internet de la CSN, à l'adresse : www.csn.qc.ca

ou par courriel, au service de documentation de la CSN, à l'adresse : librairie@csn.qc.ca

CSN Guide syndical en environnement